



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Subventions aux associations culturelles conventionnées avec la
Ville de Niort - acomptes**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M.
Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis
EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie
LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070536

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subventions aux associations culturelles conventionnées avec la
Ville de Niort - acomptes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les avenants 2008 entre les associations niortaises et la Ville de Niort sont actuellement en projet.

En attendant leur conclusion définitive et afin de ne pas pénaliser financièrement les associations dans leur fonctionnement, je vous propose de verser à ces dernières un acompte qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2008.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants ci-joints ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations, les acomptes relatifs aux subventions qui leur seront allouées au titre de l'année 2008, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions et dans les avenants.

Associations	Montant de l'acompte	Imputation budgétaire
CAMJI	120 310,00 €	65.3111.6574
Scène Nationale du Moulin du Roc	391 112,00 €	65.310.6574
Pour l'Instant	13 000,00 €	65.3121.6574

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN